

Orléans, le jeudi 25 août 2005

Communiqué**Jean-Pierre SUEUR demande à Jean-Louis BORLOO et au Préfet du Loiret de refuser les licenciements chez FAURECIA**

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRETANCIEN
MINISTRE

M. Jean-Pierre SUEUR est intervenu au sujet de l'entreprise FAURECIA de BEAUGENCY auprès de MM. Jean-Louis BORLOO, Ministre, du Travail, de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, Thierry BRETON, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et André VIAU, Préfet du Loiret.

Dans les lettres qu'il leur a adressés, il écrit notamment : *« Je me refuse, pour ma part, à considérer que cette fermeture est inéluctable. L'examen du dossier montre au contraire qu'il est tout à fait possible que cette entreprise continue à vivre à Beaugency. »*

Des investissements importants y ont été faits ces dernières années. L'expérience et la compétence professionnelles de ces salariés sont reconnues. Le problème ne vient pas, comme dans d'autres entreprises, d'un carnet de commandes défectueux. La direction de l'entreprise a clairement indiqué que les productions de celle-ci restaient nécessaires, que les commandes existaient et qu'elles continueraient d'exister à l'avenir.

Il s'agit en réalité, de déplacer une production pour accroître les profits. Au mépris d'un bassin d'emploi, celui de Beaugency, et au mépris des 157 hommes et femmes qui travaillent dans cette entreprise et de leurs familles ».

Dans ses lettres au ministre de l'Emploi et au Préfet du Loiret, M. Jean-Pierre SUEUR écrit : *« Dans un tel contexte, il me paraîtrait juste que vous preniez la décision de refuser les licenciements, comme la loi vous en donne la possibilité. Pourquoi ? »*

Parce que ce serait un acte concret pour signifier que nous ne pouvons accepter la fermeture d'une usine viable, dotée d'un carnet de commandes substantiel, à la seule fin d'accroître les profits financiers.

Parce que le Premier ministre fait de l'emploi la priorité du Gouvernement et que personne ne comprendrait que, dans un tel contexte, tout ne soit pas fait pour sauver cette entreprise et ces emplois ».

M. Jean-Pierre SUEUR a, enfin, apporté auprès du Préfet du Loiret, son soutien à la demande qui a été faite par M. Claude BOURDIN, conseiller général – maire de Beaugency et par les représentants des salariés « qui souhaitent l'organisation d'une table ronde associant l'Etat, la direction et les représentants des salariés de l'entreprise, les élus et les collectivités locales concernés ». M. Jean-Pierre SUEUR précise à ce sujet que l'objectif de cette table ronde devrait être, *« non pas de « gérer » la fermeture et les licenciements, mais de travailler à toutes les dispositions permettant le maintien et le développement de l'entreprise ainsi que la pérennité de l'ensemble des emplois ».*